

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Session du 24/11/2014

Année
2014-60

Objet de la délibération
REVISION DES TARIFS DES CONCESSIONS DE CIMETIERE

Nombre de membres		
Absents	Présents	Quorum spécifié par le vote
7	6	6

Date de la convocation
18/11/2014

Date d'archivage
18/11/2014

Vote
A l'unanimité
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en SOUS-PREFECTURE DE  
SAINT-DIE  
Le : 25/11/2014

Et

Publication ou notification du :  
25/11/2014

L' an 2014, le 24 Novembre à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de CUNY Jean-Marie, Maire

Présents : M. CUNY Jean-Marie, Maire, Mme BERNARD Armelle, M. CONRAD Christian, M. DUHEM Thierry, M. ESCOMS Michel, M. PAQUET Gilles

Absent(s) : M. KANNENGIESSER Bernard

Mme BERNARD Armelle : secrétaire

Objet de la délibération : 2014-60 - REVISION DES TARIFS DES CONCESSIONS DE CIMETIERE

M. le Maire fait part aux conseillers de la nécessité de redéfinir la taille te les tarifs des concessions du cimetière de la Petite Fosse.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

**DIT**

que l'emprise de la concession sera de 2 mètres de long par 1 mètre de large

**FIXE**

les tarifs suivants, à partir du 1er décembre 2014 :

- 15 ans : 40 €
- 30 ans : 75 €
- 50 ans : 160 €

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :  
En mairie, le 25/11/2014  
Le Maire  
Jean-Marie CUNY



Accusé de réception en préfecture  
088-218803450-20141124-24112014\_60-DE  
Reçu le 25/11/2014